

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté de Promulgation n° 25-450-1934 portant mutation dans le personnel des gouverneurs des colonies et des résidents supérieurs.

n° 25-450-1934

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
24 mai 1934

Numéro JO  
n° 450 du 31/05/1934

Date du numéro  
31 mai 1934

## VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 7 avril 1934 portant mutations dans le personnel des gouverneurs des colonies et des résidents supérieurs, inséré au Journal officiel de la République française du 8 avril 1934,

## TEXTE INTÉGRAL

### Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 7 avril 1934 susvisé, portant mutations dans le personnel des gouverneurs des colonies et des résidents supérieurs.

### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.